Gedia
chaque jour, l'énergie

De nombreux services à votre disposition

AGENCE EN LIGNE

Grâce à un accès 24h/24 à votre espace client sur **monagence.gedia-dreux.com** afin de gérer plus rapidement et simplement vos contrats et vos factures.

AGENCE PHYSIQUE

Nos équipes vous accueillent au **9 rue des fontaines 28100 DREUX**. Prenez rendez-vous en deux clics sur www.rdv-gedia.com

RELEVÉ CONFIANCE

Transmettez-nous vos index de compteur afin d'être facturé au plus juste de vos consommations par le biais de l'agence en ligne.

PAIEMENT

Mensualisez vos dépenses afin de pouvoir planifier vos budgets sur l'année.

100% WEB

A partir de votre espace client, gérez votre contrat d'énergie et visualisez vos factures électroniques où que vous soyez. Contribuons ensemble à préserver l'environnement.

(1) Tarif hors toutes taxes bloqué à la souscription. Autre durée possible : 1 et 2 ans

(2) Enquête réalisée par EP auprès d'un échantillon de 200 clients sur septembre 2020.

(3) Appel non surtaxé, prix de la communication fixé par votre opérateur.

Offre ALL-INCLUSIVE BT Fixe

OFFRE ELECTRICITÉ À PRIX FIXE

Un prix bloqué sur 3 ans [1]

Vous bénéficiez d'un **prix fixe** durant toute la durée du contrat. Vous êtes ainsi protégés de toute augmentation de prix.

Afin de s'adapter au mieux à vos habitudes de consommation, l'offre vous donne la possibilité de choisir entre le service de base et le service double tarif heure creuse, heure pleine.

SÉRÉNITÉ

Garanti sans coupure lors du changement de fournisseur

GEDIA S'OCCUPE DE TOUT !

88% des clients sont satisfaits [2] de la qualité de service de Gedia

Besoin d'information ?

Contactez un conseiller Gedia au

02 37 65 00 20 [3]

service.clientele@gedia-dreux.com

www.gedia-energies.com

L'énergie est notre avenir, économisons-là !

FICHE DESCRIPTIVE : OFFRE ALL-INCLUSIVE BT FIXE GED

OFFRE RESERVEE AUX PARTICULIERS SUR LA COMMUNE DE DREUX (28)

Cette fiche, réalisée à la demande des associations de consommateurs, doit vous permettre de comparer les offres commerciales des différents fournisseurs. Les éléments repris dans cette fiche ne constituent pas l'intégralité de l'offre. Pour plus d'informations, vous devez vous reporter aux autres documents constituant l'offre du fournisseur.

Souscrire un contrat à prix de marché ne vous prive pas de la possibilité de conclure à nouveau un contrat au Tarif Réglementé de vente. Lorsque vous emménagez dans un logement, vous avez le choix entre souscrire un contrat au tarif réglementé de vente (auprès du fournisseur historique) ou un contrat à prix de marché.

Caractéristique de l'offre et options disponibles	L'offre comporte la fourniture d'électricité ainsi que la prestation de services d'acheminement d'électricité. • **Offre sans engagement** • **Options disponibles incluses** : - Espace client en ligne 24h/24 - Accueil clientèle téléphonique et physique à Dreux - E-Facture - Paiement mensuel par prélèvement automatique - Relevé confiance tous les 3 mois (pour une estimation plus précise)
Prix de l'offre Art. 21 des CGV	L'offre GED Fixe s'applique aux clients souhaitant souscrire à une **offre de marché**, et ce pour les sites à usage résidentiel alimentés en basse tension à **une puissance inférieure ou égale à 36 kVA** Le tarif varie en fonction de la puissance souscrite et du service choisi : GED Fixe offre la possibilité de choisir entre **deux services** : • **Service Base :** Vous avez un prix du kWh unique tout au long de l'année fixé sur la durée du contrat • **Service Double tarif** (Heures pleines / Heures creuses) : Vous avez un prix du kWh HT différencié pour les heures creuses et pour les heures pleines. Le prix étant fixé sur la durée du contart. **Pour accéder aux Tarifs de l'offre All-Inclusive BT Fixe GED,** veuillez-vous référer à notre site internet : www.gedia-energies.com à la rubrique « Prix et Description de l'Offre » Les prix proposés comprennent le taux de TVA qui est de 5,5 % sur l'abonnement et 20 % sur la consommation, la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité), la TCFE (Taxe sur la consommation finale d'électricité) et la CTA (Contribution tarifaire d'Acheminement).
Durée du contrat Art. 6 des CGV	• **Le contrat est souscrit pour une durée de 12, 24 ou 36 mois** avec tacite reconduction sur la même durée que le contrat initial jusqu'à sa résiliation par l'une des parties. • **La prise d'effet du contrat a lieu :** - En cas de changement de fournisseur : 10 jours après la date de demande de changement de fournisseur au GRD[1], sous réserve d'acceptation du dossier par ce dernier - En cas de mise en service : dans un délai de 5 à 10 jours suivant la transmission de la demande au GRD par le fournisseur

([1])**GRD :** Gestionnaire du Réseaux de Distribution

Facturation et modalités de paiement Art. 17 et 18 des CGV	• **Facturation annuelle (mensualisation)** - Envoi de la facture récapitulative et de l'échéancier ; - Mensualité payable tous les 5, 10, 15, 20, 25 du mois ; solde de la facture récapitulative payable en une ou deux fois aux dates indiquées sur la facture ; - Jour de prélèvement modifiable après la souscription ; - Régularisation de la facturation au moins une fois par an, suite aux relevés de votre compteur ou sur estimation ; - Paiement des factures par prélèvement automatique ; - Modification du mode de facturation en cas de non-paiement de deux échéances après envoi d'un courrier ou d'un SMS de relance. • **Facturation Trimestrielle** - Les factures sont estimées en fonction des informations détenues par Gedia. Ces estimations seront régularisées suite à la réception d'un nouveau relevé (relève du GRD ou relevé confiance valide du client). • **Incidents de paiement** Après mise en demeure restée infructueuse, les sommes dues sont majorées de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités s'élève à six (6) euros TTC pour le client particulier.
Condition de révision des prix Art. 21 des CGV	• **En cas de modification des taxes** appliquées à la facturation du client ou de leur taux, cette modification sera applicable aux contrats en cours au jour de l'entrée en vigueur de la décision réglementaire.
Conditions de résiliation à l'initiative du client Art. 7 des CGV	• **En cas de changement de fournisseur**, la résiliation du contrat est automatique et sans pénalité. Le client n'est pas obligé d'en informer Gedia. • **En cas de résiliation exceptionnelle** (déménagement, etc…), le client doit en informer Gedia par lettre avec accusé de réception (LRAR) ou en agence. La résiliation prendra effet à la date souhaitée par le client mais ne pourra pas être rétroactive. Cette résiliation prend effet, au plus tard dans un délai de 30 jours à compter de la demande de résiliation faite à Gedia. Gedia encourage le client à lui fournir un relevé confiance permettant de fiabiliser les index de résiliation du GRD.
Conditions de résiliation à l'initiative du fournisseur Art. 7 des CGV	• **En cas de manquement du Client à ses obligations**, et sans préjudice des autres sanctions prévues au Contrat pour de tels manquements, Gedia mettra en demeure le client de régulariser cette situation. Après mise en œuvre de la procédure de l'article 7. Gedia pourra résilier de plein droit le contrat.
Service clients	• **Coordonnées du Service Clients** - Espace client : https://monagence.gedia-dreux.com - Numéro de Téléphone : 02 37 65 00 20 - Adresse mail : service.clientele@gedia-dreux.com - Agence : 7 rue des Fontaines 28100 DREUX

Si le contrat est souscrit à distance ou par démarchage, le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation. Les modalités d'exercice du droit de rétractation varient selon le mode de vente. (Art. 22 des CGV)